

SARL 2B DIFFUSION
540 rue des Chateaux d'Eau
82500 Beaumont-de-Lomagne

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 2B DIFFUSION,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime en date du 24 avril 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société est immatriculée en date du 28 décembre 2010 au RCS de Montauban et a pour objet social : agent commercial dans la vente de tous matériaux et accessoires du bâtiment.

- Les derniers comptes annuels établis au 31 décembre 2024 font apparaître :
 - un total de bilan de 81 068 €
 - des capitaux propres d'un montant de 77 755 € dont un capital social de 2 000 € et un résultat comptable de -11 847 €
 - un chiffre d'affaires de 5 923 €

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- Dans les créances inscrites à l'actif de votre société, dont vous êtes l'associé unique, figure un encours client de 76 384 €. Cet encours client est constitué uniquement d'une créance détenue par votre société sur vous-même en tant qu'entrepreneur individuel. Au 01 janvier 2024, cette créance comportait 83 984 € d'à nouveau constitué de factures de 2022 et antérieures à 2022 non réglées. Peu de mouvements ont eu lieu sur l'exercice 2024 : une nouvelle facture de 4 400 € et un règlement de 12 000 €.
- Compte tenu du montant significatif de cet actif, nous avons demandé les relevés de banque du 1^{er} janvier au 31 mai 2025 et nous avons constaté que cette créance n'avait fait l'objet d'aucun règlement au 31 mai 2025.

En raison de ces limitations, nous ne sommes pas en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Montauban, le 27 juin 2025

Le commissaire à la transformation,
SARL ALBA AUDIT
Christophe FUZEAU

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z